



ALGERIE TELECOM
Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 75 / 25

Chlef , le 20/01/2025

A

Mme la Gérante de l'entreprise

CHEHRI OQBI
HAY BENSOUNA DES 668 LOGTS
WILAYA DE CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Devant la lenteur constatée dans la réalisation des travaux d'entretien et maintenance canalisation au niveau de SOBHA MSAN SOBN02 , sachons que l'ouverture du projet a été prononcée en date du 26/08/2024, dont le délai de réalisation a été prévu pour 42 jours, malheureusement le délais a été expiré avec un retard de 98 jours et les travaux ne sont pas encore achevé a ce jours .

A cet effet, j'ai l'honneur de vous informer que vous êtes mis en demeure pour achever les travaux dans les meilleurs délais.

Faute de quoi nous serons dans l'obligation de procéder la résiliation unilatérale du chantier en question aux torts de votre entreprise



Le Directeur
Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef
Signé: ETOUIL Nabil